

Filière traditionnelle d'épuration par massif filtrant planté

AUTOEPURE assure le traitement des eaux usées domestiques selon le principe de la culture fixée sur supports filtrants : les effluents percolent sur un massif filtrant à deux étages (flux vertical et flux horizontal) dans lequel sont enracinés des roseaux. Ils circulent alors sur les lits plantés et subissent ainsi des traitements successifs complémentaires.

Les eaux usées sont collectées et préalablement décantées dans une fosse toutes eaux. Elles sont ensuite acheminées vers cette zone de filtration par un dispositif adapté : chasse à auget ou pompe.

Une solution naturelle et innovante, avec des roseaux

Présentant d'excellents rendements épuratoires, notamment par la nitrification des composés azotés, cette solution naturelle plantée de roseaux est également agréée pour le fonctionnement intermittent.

Première filière plantée de roseaux agréée, les végétaux garantissent :

- une oxygénation maximale du filtre,
- l'absence de colmatage,
- une haute performance des rendements épuratoires,
- une intégration paysagère réussie.

Le végétal garantit la bonne aération du massif filtrant et a un pouvoir décolmatant. Il n'a pas de rôle épurateur en tant que tel.

La bonne alternative au filtre à sable vertical drainé

L'architecture générale de ces deux types de filtration présente les points communs suivants :

- Processus de traitement : traitement primaire avec FTE + traitement secondaire par filtration (gravier + sable)
- collecte et évacuation des eaux traitées
- emprise foncière totale légèrement inférieure (30 m² pour une installation 5EH)

La solution innovante AUTOEPURE, c'est avant tout :

- Une technique de pose comparable à la réalisation d'un filtre à sable, avec un filtre moins profond (1,20 à 1,40 m pour le filtre à sable vertical drainé, entre 70 et 90 cm pour AUTOEPURE),
- moins de matériaux à travailler, évacuer et rapporter,
- une sortie des eaux usées traitées à une profondeur faible, donc moins de nécessité d'un système de relevage « eaux claires »,
- une alimentation forcée (chasse à auget ou pompe) entre FTE et filtre qui permet de limiter le risque de colmatage (l'eau est injectée dans le filtre par bâchées),
- les 2 étages de filtration (flux vertical + flux horizontal).
- Une intégration paysagère optimale.